REPUBLIQUE TOGOLAISE

- -

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES

- -

COORDINATION NATIONALE REDD+

- -

Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)

AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU TOGO A LA REDD+

RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE PARTIES PRENANTES

CATEGORIE D'ACTEURS[1] : Secteur privé

Rapport synthèse de la région : Des Plateaux - Ouest

Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

Activités A13C1 du PTBA 2021

Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale

Mai 2021

[1] Autorités administratives, communales et traditionnelles / Services techniques publiques / organisations de la société civile / organisations du secteur privé / les acteurs des médias.

1. Introduction

Le Togo a adhéré au mécanisme REDD+ notamment au fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) en 2013 dans le but précis de : (i) contribuer à la lutte contre les changements climatiques ; (ii) lutter contre la pauvreté et (iii) asseoir les bases d'un véritable développement durable et d'une économie verte. Pour joindre l'acte à la parole le Togo met en œuvre, depuis 2015, son plan de préparation à la REDD+ (R-PP) avec l'appui des partenaires techniques et financiers, principalement le fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) à travers la Banque mondiale. D'énorme progrès sont faits à ce jour par rapport à ce processus de préparation qui est à l'aube de sa clôture.

Dans le but de faire un bilan du processus de préparation en vue de voir ce qui a marché, ce qui manque et qu'il faut améliorer, la coordination national REDD+ a organisé des ateliers régionaux d'auto-évaluation du processus de préparation par les différents groupes d'acteurs qui ont été impliqué dans ce processus depuis le début jusqu'à ce jour.

Ces ateliers ont eu lieu dans la région des Plateaux, côté Ouest du 17 au 18 mai 2021. Le présent rapport présente les résultats et les conclusions de l'auto-évaluation du processus par les acteurs des organisations du secteur privé qui s'est déroulé le 18 mai 2021, dans la grande salle de réunion du Grand Hôtel 30 Août à Kpalimé.

2. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation[2]

Au total 40 participants étaient attendu à cette auto-évaluation ; il s'agit des acteurs qui ont pris part aux différentes étapes du processus de préparation à la REDD+ jusqu'à ce jour, à savoir :

- Propriétaires de forêts privées et communautaires (PFPC) composées :
    - AVT
    - APPT
    - RFCT
- SYTREBACT
- SARIEF

Sur ces 40 participants attendus, 33 étaient présents et ont pris part à l'auto-évaluation, soit une participation globale de 82,5%. En termes de genre, il y 81,827% d'hommes (27 hommes) et 18,18% de femmes (6 femmes).

Types d'acteurs		**Nombre de participants attendus**	**Nombre de participants présents à l'atelier**	**Taux de participation (%)**
Propriétaires de forêts privées et communautaires (PFPC)	**AVT**	8	0	0
	APPT	8	8	100
	RFCT	4	4	100
SYTREFAT		10	10	10
SARIEF		10	11	110
Total		**40**	**33**	**82,5**

[2] Faire une synthèse des structures invitées et les structures ayant pris part, le nombre de personnes invitées par structure et le nombre de participants aux évaluations désagrégés genre. Un tableau permettra de présenter cette synthèse.

3. Conclusion de l'évaluation des PP par sous composante[3]

1-le processus de préparation à la REDD+ a mis un dispositif solide acceptable cohérent itératif et fonctionnel avec un mandat bien défini.
2-la sensibilisation et la consultation ont été inclusive et participative ce qui a permis aux acteurs de s'imprégner du processus de la REDD+ et de mieux participer à préparation à la REDD+.

3-le processus de préparation et de l'élaboration de la stratégie nationale de la REDD+ a été progressive et inclusive participative et a abouti à une stratégie accepté de tous.

[3] Il s'agit pour chaque sous -composante, et sur la base des résultats de l'évaluation des PP, de faire une petite synthèse en termes de niveau d'avancement de la sous -composante, etc.

4. Résultats de l'évaluation des critères par composante et sous – composante

N°	Aspects à évaluer	Points forts	Points faibles	Activités à mener pour améliorer les points faibles
1	Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+	Un dispositif bien structuré est mis en place pour conduire le processus de préparation à la REDD+, (CNREDD+ UCNREDD+ GNTREDD+ mis en place par décret) à travers la tenue des rencontres sanctionnées par des procès-verbaux et les rapports de réunions. C'est un dispositif interministériel et multisectoriel au niveau national Sous-organes qui prennent le relais au niveau régional et préfectoral (CPDD, CRDD) Appui à la mise en place et au renforcement des plateformes(PFPC, RFCT, FIPROFORET) pour accompagner le processus de REDD+. Ces organes n'ont pas un budget défini dès le début, cependant ils soumettent les TDR à la coordination qui les présente à la BM parce que les fonds de préparation sont gérés par une cellule fiduciaire conformément aux procédures de la BM. Il y a une bonne coordination entre ces différents organes		
2	Sensibilisation, participation et consultation	Sensibilisation : tournées de sensibilisation, des ateliers d'information et de formation, à travers les médias (les radios communautaires). La sensibilisation a été faite à tous les niveaux et auprès de tous les acteurs. Elle a permis de mettre ensemble les acteurs de même centre d'intérêt pour faciliter la communication et pour maximiser leur participation au processus REDD+. Participation : massive, active et inclusive	L'insuffisance de la sensibilisation au niveau local	Intensifier la sensibilisation au niveau local.

		Elle s'est manifestée par une adhésion au processus à travers nos présences aux ateliers et nos contributions à la mise en œuvre des activités de sensibilisation des membres des associations et des communautés. Consultation : elle a permis aux acteurs d'exprimer leurs points de vue sur les études diagnostiques et thématiques, l'élaboration de la stratégie nationale REDD+, le mécanisme de gestion des plaintes, le mécanisme de partage de bénéfices, EESS. Leurs avis ont été pris en compte et partagés avec eux à travers le site web de la coordination.		
3	Préparation de la stratégie nationale REDD+	La préparation de la stratégie nationale REDD+ a été élaborée à travers : La conduite des études diagnostiques et thématiques à recenser les causes de déforestation et dégradation des forêts. Ces causes ont été analysées et classées en causes directes et indirectes et réparties en 4 axes stratégiques. L'identification des approches de solution sous d'options. Evaluation des impacts négatifs et positifs potentiels des options retenues Adoption de la stratégie nationale REDD+ par le gouvernement.		
4	Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique	L'évaluation environnementale sociale et stratégique est faite pour minimiser ou corriger les impacts négatifs sur la REDD+ à travers une participation active et inclusive de tous les acteurs. L'EESS a permis d'élaborer le document Dans une approche participative et inclusive, l'EESS a permis d'élaborer 4 instruments de sauvegarde environnementale et sociale qui doivent encadrer la mise en œuvre de la stratégie nationale de REDD+ (CGES, PGP, CPR, CP).		

5	Préparation du mécanisme de gestion des plaintes	Le mécanisme de gestion des plaintes a été élaboré de façon participative et inclusive : -un mécanisme pour la phase de préparation - un mécanisme pour la phase de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+		
6	Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices	Développement une approche participative et inclusive à travers de larges consultations le mécanisme de partage des bénéfices au profit de tous les acteurs qui sera de directives pour la redistribution des avantages issus de activités de la mise en œuvre de la REDD+.		
7	Elaboration du NRF			
8	Mise en place du SNSF			

Annexes

- **Liste de présence**